



Commune d'ARCHAMPS
RECRUTE
DES AGENTS RECENSEURS

Vos missions

Dans le cadre du recensement de la population, en partenariat avec l'INSEE, la commune d'Archamps recherche 7 agents recenseurs. Ils travailleront en relation avec le coordonnateur communal, et auront chacun pour mission d'effectuer le recensement du secteur de la commune qui leur sera attribué. Le recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023.

Missions après avoir été formé (2 demi-journées) aux concepts et aux règles du recensement :

- effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- déposer les documents du recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- pour les réponses papier, récupérer les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis,
- relancer, avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine,
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

Votre profil

- Grande Disponibilité : semaine (du lundi au samedi), en journée et en soirée
- Capacité à assimiler les concepts
- Capacité relationnelle
- Moralité, neutralité, discrétion et confidentialité
- Sensibilisation à internet
- Stabilité dans la fonction
- Ordre et méthode, capacité organisationnel, autonomie
- Ténacité (relances) et persévérance
- Dynamique, volontaire et motivé(e)
- Sens de l'orientation
- Moyen de locomotion (véhicule, vélo...)

Lieu de travail : ARCHAMPS

Type de contrat : Contrat à durée déterminée - 2 Mois

Adresser votre candidature et votre curriculum vitae à :

Mme le Maire
1 place de la mairie – BP 40
74160 ARCHAMPS
rh@mairie-archamps.fr

Avant le 30 novembre 2023